

DEPARTEMENT DU FINISTERE  
 COMMUNE DE COMBRIT

**CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 21 OCTOBRE 2020 A 20H00  
 DELIBERATIONS**

L'an deux mille vingt, le vingt et un octobre à 20h00, le Conseil Municipal de Combrit, légalement convoqué le quinze octobre, s'est réuni à l'espace sportif de Croas Ver, rue du Stade, sous la présidence de Monsieur Christian LOUSSOUARN, Maire de Combrit-Sainte-Marine.

Etaient présents :

Frédéric CHAUVEL, Christelle DANIELOU-GOURLAOUEN, Pascal DOURLEN, Jean-Claude DUPRE, Brice DURAND, Marie-Rose DUVAL, Jean-Michel GAUTIER, André HAMON, Marie Christine KERVEILLANT, Sophie LE CERF, Michèle LE GALL, Brigitte LE GALL-LE BERRE, Aurélie LE GOFF, Hervé LE TROADEC, Gwenal L'HELGOUALC'H, Christian LOUSSOUARN, Catherine MONTREUIL, Pierre NELIAS, Valérie PARMENTIER, Gwenaël PENNARUN, Thierry TOULEMONT, Gérard YVE

Absents ayant donné procuration :

Adélaïde AMELOT à Sophie LE CERF  
 Maryannick PICARD à Brigitte LE GALL-LE BERRE

Nbre de conseillers en exercice : 27
Nbre de présents : 22
Nbre de procurations : 2
Nbre de votants : 24
Nbre d'absents : 5

Absents :

Christine BENABDELMALEK  
 Monique IN  
 Yannick JENOUVRIER

Le procès verbal du Conseil Municipal du 3 septembre 2020 n'appelant aucune remarque particulière, est adopté à l'unanimité.

Le Conseil Municipal a désigné Madame Catherine MONTREUIL comme secrétaire de séance.

**2020-82 / TARIFS COMMUNAUX 2021**

Monsieur Frédéric CHAUVEL, adjoint aux finances, présente le dossier.

LOCATIONS	Tarifs 2020	Tarifs 2021
<b>PENMORVAN</b>		
Location Penmorvan / jour	185,00 €	185,00 €
Location Penmorvan / 1/2 journée	95,00 €	95,00 €
Cautioin pour Penmorvan pour particuliers et associations ext.	175,00 €	175,00 €
<b>PENMORVAN - ASSOCIATION HORS COMMUNE</b>		
Par mois pour 1 à 2 heures par semaine	17,85 €	20 €
Par mois pour 3 à 4 heures par semaine	35,70 €	40 €
Par mois pour 5 à 6 heures par semaine	52,50 €	60 €

<b>LOGEMENTS DE SAINTE MARINE</b>		
Loyer mensuel	370,00 €	370,00 €
Caution	370,00 €	370,00 €
Charges	55,00 €	55,00 €
<b>COOPERATIVE MARITIME</b>		
Location/jour	60,00 €	60,00 €
Location juillet et août (la semaine)	300,00 €	300,00 €
Location hors juillet/août (la semaine)	200,00 €	200,00 €
Caution	150,00 €	150,00 €
<b>SALLE ANNEXE DE LA COOPERATIVE MARITIME</b>		
Location annuelle	300,00 €	300,00 €
Caution	60,00 €	60,00 €
<b>LOCAL AU 2 CROAS AR BLEON</b>		
Loyer mensuel ADMR	450,00 €	450,00 €
<b>EXPOSITIONS</b>		
<b>Fort de Sainte Marine :</b>		
Location / semaine (période avril à juin & septembre à octobre)	450,00 €	500,00 €
Période juillet & août : programmation communale	-	-
Caution	225,00 €	250,00 €
Vente affiches Fort et Abri du Marin	3,00 €	5,00 €
Vente cartes postales Fort et Abri du Marin	1,00 €	1,00 €
<b>Prêt de l'exposition de l'Abri du Marin</b>		
2 mois	250,00 €	250,00 €
1 mois	150,00 €	150,00 €

Quinzaine	100,00 €	100,00 €
<b>Corps de garde Ti Napoléon</b>		
Location/semaine	150,00 €	150,00 €
Caution	75,00 €	75,00 €
<b>DROITS D'ENTREE</b>		
<b>Fort de Sainte Marine :</b>		
Adultes	2,00 €	2,00 €
Enfants 12/18 ans - groupes à partir de 10 personnes	1,00 €	1,00 €
Enfants de moins de 12 ans	Gratuit	Gratuit
Billet groupé Fort et Abri du Marin	3,00 €	3,00 €
Carte individuelle Fort + Abri (entrée permanente annuelle)	8,00 €	8,00 €
<b>Abri du Marin de Sainte Marine :</b>		
Adultes	2,00 €	2,00 €
Enfants 12/18 ans - groupes à partir de 10 personnes	1,00 €	1,00 €
Enfants de moins de 12 ans	Gratuit	Gratuit
<b>MATERIEL DIVERS</b>		
Video projecteur (caution)	100,00 €	100,00 €
<b>OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC</b>		
Terrasse mètre carré par an (port)	45,00 €	45,00 €
Autres lieux	15,00 €	15,00 €
<b>INSTALLATION TEMPORAIRE SUR DOMAINE COMMUNAL</b>		
Commerces saisonniers (à la journée)	10,00 €	10,00 €
Caution pour le prêt de la scène mobile	460,00 €	460,00 €
Forfait estival pour emplacement commercial	260,00 €	260,00 €
Cirque (par représentation)	60,00 €	60,00 €

<b>DROIT DE MARCHÉ</b>		
Marché à l'année (ml/par marché), payant du 1 <sup>er</sup> avril au 30 septembre	0,80 €	0,80 €
Marché saisonnier 1 <sup>er</sup> avril au 30 septembre (ml)	2,00 €	2,00 €
Forfait électricité par branchement	1,00 €	1,00 €
Occasionnel dans le cadre du marché hebdomadaire (ml)	3,00 €	3,00 €
Occasionnel, hors marché hebdomadaire (ml) et hors période 15 juillet au 15 août, dont brocantes et manifestations sur le domaine communal	3,00 €	3,00 €
Forfait déballage camion	50,00 €	50,00 €
<b>POSE DE BUSE (main d'œuvre comprise)</b>		
Mètre linéaire	50,00 €	60,00 €
<b>LOCATION BARRIERE</b>		
Forfait livraison	€	60 €
Par jour de location avec retrait à l'atelier	1,50 €	2 €
Caution	65,00 €	65,00 €
<b>MATERIEL ROULANT (main d'œuvre comprise)</b>		
Utilisation exceptionnelle - par heure	70,00 €	70,00 €
<b>LOCATION EMPLACEMENT A L'ATELIER MUNICIPAL</b>		
Matériel de la CCPBS (par mois)	25,00 €	25,00 €
<b>PERSONNEL</b>		
Mise à disposition du personnel communal (tarif horaire)	40,00 €	40,00 €
<b>SIGNALETIQUE / PANNEAU</b>		
L 1,3 m x H 15 cm	150,00 €	150,00 €
Panneau supplémentaire (L1,3m x H 15cm)	150,00 €	150,00 €
Panneau recto/verso (L1,3m x H 15cm)	200,00 €	200,00 €
<b>PHOTOCOPIES</b>		
Photocopies pour les associations au-delà des 1200 copies par an en A4 - A3 =(2xA4), R/V =(2xA4)	0,08 €	0,08 €

<b>MEDIATHEQUE – ABONNEMENT ANNUEL</b> (gratuit pour les personnes ayant un coefficient familial <650 €)		
Abonnement individuel – adulte	10,00 €	10,00 €
Abonnement – famille	20,00 €	20,00 €
Abonnement individuel enfant, tarifs réduits (demandeurs d'emploi, bénéficiaires du RSA, étudiants, individuel saisonnier)	5,00 €	5,00 €
<b>MEDIATHEQUE – DIVERS</b>		
Remplacement de la carte d'abonné	1,00 €	1,00 €
Remplacement support écrit perdu ou détérioré	15,00 €	15,00 €
Remplacement CD perdu ou détérioré	30,00 €	30,00 €
Remplacement DVD perdu ou détérioré	45,00 €	45,00 €
Pénalités de retard dans la restitution des documents	5,00 €	5,00 €
<b>Vente de livres :</b>		
Roman adulte	1,00 €	1,00 €
3 livres de poche ou 3 revues adulte/enfant	1,00 €	1,00 €
1 livre	1,00 €	1,00 €
« Le beau livre » (documentaire ...)	2,00 €	2,00 €
<b>TENNIS (Tarif/personne (par carte))</b>		
Adulte / 1 <sup>er</sup> septembre au 31 août	20,00 €	20,00 €
Moins de 18 ans / 1 <sup>er</sup> septembre au 31 août	10,00 €	10,00 €
Caution	50,00 €	50,00 €
Perte de carte	5,00 €	5,00 €

<b>RESTAURANT SCOLAIRE</b>	Tarifs 2020	Tarifs 2021
Elèves *	3,30 €	3,40 €
A partir du 3 <sup>ème</sup> enfant	2,40 €	2,40 €
Personnel communal	4,25 €	4,35 €
Enseignants	5,65 €	5,75 €
Participation pour tout repas préparé par les parents et servi au restaurant scolaire	1,50 €	1,50 €
Coût du repas si non inscrit	5,00 €	5,00 €

### TARIFS ALSH

Mercredi à la ½ journée avec repas ou à la journée complète  
 et vacances scolaires à la journée complète :

Quotient Familial	Journée avec repas 2020	Journée avec repas 2021	1/2 journée avec repas 2020	1/2 journée avec repas 2021
QF<650	7,00 €	7,00 €	4,00 €	4,00 €
651<QF<840	9,00 €	9,00 €	5,20 €	5,20 €
841<QF<1050	11,50 €	11,50 €	7,00 €	7,00 €
1051<QF<1260	14,00 €	14,00 €	9,00 €	9,00 €
1261<QF<1680	16,50 €	16,50 €	11,00 €	11,00 €
QF>1680	19,00 €	19,00 €	13,00 €	13,00 €

Une pénalité de 5 € est applicable en cas de présence de l'enfant sans inscription préalable.

SEJOUR		
Quotient Familial	Journée avec repas 2020	Journée avec repas 2021
QF<650	14,00 €	14,00 €
651<QF<840	18,00 €	18,00 €
841<QF<1050	23,00 €	23,00 €
1051<QF<1260	28,00 €	28,00 €
1261<QF<1680	33,00 €	33,00 €
QF>1680	38,00 €	38,00 €

Garderie :	2020	2021
De 7h30 à 8h30	0,50 €	0,50 €
De 18h à 19h	0,50 €	0,50 €

Salles	TARIFS ESPACE SPORTIF DE CROAS VER					
	Activités régulières à l'année (2 h hebdomadaire)		Activités occasionnelles (journée)			
	Hors associations communales		Hors associations communales		Associations communales	
	2020	2021	2020	2021	2020	2021
Salle de sport	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Salle d'activité 180 m <sup>2</sup>	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Salle d'activité 270 m <sup>2</sup>	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Salle d'activité complète 450 m <sup>2</sup>	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Salle de réunion	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Badge remplacement	20 €	20 €				
Caution	500 €	500 €				

Après avis favorable de la commission « finances » du 7 octobre 2020, le Conseil Municipal, après avoir délibéré, approuve à l'unanimité les tarifs communaux ci-dessus pour l'année 2021.

Pour copie conforme  
 Le 26 octobre 2020

Christian LOUSSOUARN  
 Maire de Combrit – Sainte Marine

